8 MARS, JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Non, le 8 mars n'est pas "la journée de la femme". Réduire le 8 mars à cette dénomination insinuerait insidieusement que, lors de cette journée, elle a le droit de sortir de sa cuisine et de faire une pause dans le ménage... D'ailleurs, en cherchant une illustration sur ce thème sur les banques d'images, on trouve des fleurs, des coeurs, du rose, entourant un 8 pailleté... Parfois, on retrouve Rosie la riveteuse, avec son bandeau à pois et son bras d'honneur... des préjugés dans les deux cas.

On l'oublie trop souvent, mais le 8 mars est "la journée internationale des droits des femmes". Cette journée, issue du combat des suffragettes pour le droit de vote, le droit au travail et la fin des discriminations au travail, existe depuis 1909 et a connu différentes évolutions au cours de l'Histoire. C'est le 8 mars 1977, par une résolution, que l'ONU enjoint ses États membres à célébrer "la journée des Nations Unies pour le droit des femmes et la paix internationale". Ayons, en ce 8 mars 2024, une pensée particulière pour les femmes ukrainiennes et palestiniennes, et plus généralement, pour toutes les femmes qui souffrent de la guerre en ce moment.

Dans un contexte qui bouge, certes, les droits des femmes sont pourtant toujours malmenés et les inégalités persistent, plus d'un siècle après les premières manifestations.

Ainsi, le 8 mars est à rapprocher d'une autre date, tout aussi emblématique : le 6 novembre est le jour de l'année où les femmes commencent à travailler gratuitement. Cette situation devrait, malheureusement, perdurer encore quelques décennies : mis à part quelques indicateurs imposés par les pouvoirs publics, dont les employeurs s'amusent, il n'y a pas de réelle volonté politique de rattraper les écarts salariaux. Tant que cela persistera, les femmes resteront de "la main d'oeuvre meilleure marché que celle des hommes". Pourtant, l'égalité salariale permettrait d'améliorer les comptes de notre sécurité sociale.

Et encore, on ne parle ici que de salaires. Si on évoque les classifications (pour les banques), les perspectives de carrière, la proportion de femmes cadres supérieurs ou admises au sein des instances décisionnaires (Conseils d'administration ou le Comex chez LCL), alors on perçoit bien que l'égalité n'est pas (encore) pour demain.

Ne croyons pas que ce n'est qu'un début et qu'il faut continuer le combat. Non. Comme le disait Coluche, en vérité : "ce n'est qu'un combat, il faut continuer le début". Au moment où les partis les plus conservateurs, et donc les plus menaçants pour les droits des femmes (et parfois plus généralement pour les droits de l'Homme) accèdent au pouvoir dans de nombreux États, ... la France, elle, vient d'inscrire l'IVG comme un droit garanti dans sa constitution. Simone Veil peut être fière.
Le symbole est fort et montre bien qu'ensemble, avec une vraie volonté politique, tout est possible. Alors le 8 mars, hommes ou femmes, pour défendre tous nos droits et accéder à l'égalité et la paix, soyons tous solidaires.

Restez informés et connectés à FO LCL

Délégation Nationale *FO* ***LCL***
Immeuble Garonne - BC 401-11
2 avenue de Paris 94800 VILLEJUIF
☎ 01 42 95 12 05
fo_delegation-nationale@lcl.fr

FO LCL
twitter.com/FOLCL
FO LCL
folcl.insta
Site fo-lcl.fr
Appli FO LCL